

Test de Lecture mensuel Prescrire 2011-2012 : il est temps de s'inscrire à la 24^e session !

- Le Test 2011-2012 commence avec la lecture de ce numéro 335 de septembre 2011.
- Au moment de s'inscrire, il faut désormais choisir soit réponse par voie postale (coupons-réponse papier), soit réponse en ligne (portail formations.prescrire.org).

Alors que la session 2010-2011 du *Test de Lecture mensuel Prescrire* s'achève avec la publication de l'onzième questionnaire (pages 719-720), la session 2011-2012, 24^e session, débute par la lecture de ce numéro de septembre.

UNE ÉVOLUTION : RÉPONSE PAR VOIE POSTALE OU RÉPONSE EN LIGNE. Le *Test de Lecture mensuel* évolue dans la façon de répondre. Lors de votre inscription, il est nécessaire de faire le choix du mode de réponse aux questionnaires. Ce choix effectué au moment de l'inscription vaut ensuite pour l'ensemble des questionnaires de la session. Il ne sera pas possible de le modifier après l'inscription à cette session.

Soit vous faites le choix de répondre par coupon-réponse papier (choix "réponse par voie postale") ; il correspond au mode habituel de réponse au *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

Soit vous choisissez de répondre en ligne sur le portail formations.prescrire.org (choix "réponse en ligne"). Le choix "réponse en ligne" implique nécessairement d'être inscrit au site www.prescrire.org et d'avoir une adresse courriel valide, afin de permettre la réception des courriels de *Prescrire* tout au long de la session.

Avec le choix "réponse par voie postale", la date limite d'inscription est fixée **au 31 décembre 2011**. Les demandes d'inscription expédiées après cette date ne seront pas prises en compte. Les réponses s'effectuent au moyen d'un coupon-réponse personnalisé fourni lors de votre inscription. Seules les réponses lisibles et reçues par voie postale dans les délais (cachet d'envoi de la poste faisant foi) sont corrigées et prises en compte pour le résultat final. Seuls les originaux des coupons-réponse sont acceptés.

Avec le choix "réponse en ligne", la date limite d'inscription est fixée **au 15 janvier 2012**. Les demandes d'inscription expédiées après cette date ne seront pas prises en compte. Les réponses aux questionnaires s'effectuent via un formulaire en ligne sur le portail formations.prescrire.org. Seules les réponses enregistrées définitivement dans les délais impartis sont prises en compte. Les dates limites de réponses fixées selon le calendrier ci-dessous s'entendent avant minuit (heure légale de Paris). Le règlement complet figure dans ce numéro pages 717-718.

UNE FORMATION CONTINUE. Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* vous permet de vérifier, après la lecture d'un numéro de *Prescrire*, que vous avez repéré les informations importantes. Si votre mémorisation a été insuffisante, rien ne vous empêche (bien au contraire, la nature du Test vous y incite) de relire le numéro avant de répondre aux questions ou de vous y reporter en cas de doute. Les questions ne contiennent pas de piège, et leurs réponses sont contenues dans *Prescrire*. L'intérêt du *Test de lecture mensuel Prescrire* a été évalué en termes de mémorisation et d'amélioration des pratiques : lire en encadré ci-contre.

Le calendrier de parution des questionnaires et des dates limites de réponse figure dans ce numéro page 718.

UN TITRE MILLÉSIMÉ DE LECTEUR ÉMÉRITE ET UNE ATTESTATION DE FORMATION. Les conditions d'obtention d'Attestation de formation (40 crédits-heures) et de diplôme millésimé de "Lecteur Émérite de Prescrire" sont détaillées dans le règlement complet qui figure dans ce numéro pages 717-718.

QUEL QUE SOIT VOTRE CHOIX : S'INSCRIRE SANS TARDER POUR GARDER LE RYTHME. La réalisation du *Test de Lecture mensuel Prescrire* est un travail régulier et soutenu tout au long de l'année. Pour prendre un bon départ et répondre sans retard aux premiers questionnaires, **c'est le moment de vous inscrire**.

Selon le même rythme que celui de la session précédente, nous continuerons à publier les grilles de correction au fur et à mesure du déroulement de la session afin que chaque participant puisse évaluer l'efficacité de son travail.

Dans le prochain numéro, nous publierons un Test de Lecture "à blanc" portant sur le numéro d'août (n° 334).

Bonne nouvelle session à tous !

©Prescrire

Le Test de lecture mensuel Prescrire : un Test éprouvé

Dès 1996, des chercheurs ont évalué l'effet du *Test de Lecture mensuel Prescrire* sur la mémorisation (1). Ils ont comparé les réponses, à 9 questions, de trois groupes de médecins généralistes : des abonnés à *Prescrire* participants au Test, des abonnés ne participant pas, des non-abonnés. Ces 9 questions ont été posées en janvier, puis en juin, et portaient sur le contenu de *Prescrire* de février. Chez les participants abonnés, on a observé une amélioration statistiquement significative des réponses aux questions par rapport aux non-participants au Test (1).

En 2004, une thèse de médecine a fait le point sur différents tests de lecture (2). Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* y fait figure d'exception dans divers registres : fiabilité du support, procédure de préparation des questionnaires, sérieux des corrections, importance et régularité du travail demandé, enquêtes de satisfaction, étude comparative de mémorisation.

En 2008, *Prescrire* a mené une enquête auprès des inscrits à la session 2007/2008 du Test (lire dans le n° 302 p. 955). 1 766 participants ont répondu. 95 % des professionnels ayant répondu ont déclaré que leur participation à cette formation a une incidence sur leur pratique professionnelle. Près de 50 % ont déclaré qu'une fois sur deux la lecture d'un numéro de *Prescrire* était à l'origine d'un changement de pratique, et 30 %, 2 à 3 fois dans l'année.

©Prescrire

.....
1- Broclain D et coll. "Quasi-experimental study on the effectiveness of the readers' test in the medical journal La revue Prescrire" *The Journal of Continuing Education in the Health Profession* 1998 ; **18** : 47-57. Disponible, y compris en français, sur formations.prescrire.org

2- Ung JL "Les tests de lecture dans la formation continue des médecins" Thèse médecine, Paris VII, 2004 : 166 pages. Disponible sur formations.prescrire.org